

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 06 JUILLET 2026

Le Conseil municipal de Beaufort s'est réuni en séance ordinaire, le lundi 06 juillet 2026 sous la présidence de M. Gabriel VIARD GAUDIN, Maire.

DATE DE CONVOCATION : 29 juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19

PRESENTS : Mmes & MM. Gabriel VIARD-GAUDIN, Nicolas BLANC, Eliette VIARD-GAUDIN, Jean-Noël GACHET-MAUROZ, Benoît DELILLE, Annick CRESSENS, Dominique CRIBIER, Marie BLANC DEROO, Pauline MILLET, Benjamin SENEGAS, Yohann BERDUGO, Walter VINCENZI, Gisèle MOLLIET, Séverine VIBERT, Anouk LECLERC

ABSENTS REPRESENTES : Mme Myriam CORNU par M. Gabriel VIARD GAUDIN
Mme Laura FORNAY par Mme Pauline MILLET
M Julien DOROL par Mme Eliette VIARD-GAUDIN
Mme Odile GUERPILLON par Mme Marie BLANC DEROO

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Benoît DELILLE

Le quorum étant respecté, après approbation du procès-verbal de la séance précédente, M le Maire déclare ouverte la séance du Conseil municipal.

M le maire adresse, au nom du Conseil municipal, ses plus sincères condoléances à la famille de M. Gérard BOUCHAGE, décédé récemment. Gérard (Modeste) a été employé aux services techniques pendant 34 années (de 1977 à 2011).

Convention avec l'Office de Tourisme pour les pasto-guides

Après avoir pris connaissance des éléments financiers relatifs au recrutement par l'Office de Tourisme, à la demande de la commune, de deux pasto-guides pour l'été 2026, et du fait que cette action bénéficie du soutien financier de la Région et de l'Europe au titre du PPT, à hauteur de 7 000 €, le Conseil autorise (1 abstention) M. le Maire à signer la convention de mission à intervenir avec l'Office de Tourisme.

Le Conseil est également informé qu'une réunion en présence des élus, de la gendarmerie, de l'ONF, de la police municipale, et de l'Office de tourisme a eu lieu lundi 29 juin, dans le but d'accueillir les 2 pasto-guides (MM. Thibault MARQUET et Benoit ROPP) et de définir leur plan d'actions. Ils constituent un maillon important au sein du territoire,

aux côtés des exploitants agricoles et des visiteurs et leur arrivée est bien accueillie par les différents acteurs.

M le maire rappelle que des consignes fermes de verbalisation ont par ailleurs été données aux personnes habilitées (gendarmerie, ONF, police municipale) en cas de non-respect de l'arrêté municipal de respect de l'espace montagnard ou en cas de comportements non adaptés.

Convention avec l'Université Savoie Mont Blanc pour l'atelier d'aménagement sur le site de Saint Guérin

Après avoir pris connaissance du contenu de la convention à intervenir avec l'Université Savoie Mont Blanc relative à la réalisation d'un atelier professionnalisant consistant à analyser les scénarii opérationnels pour la cohabitation des usages et la conciliation tourisme / agriculture, à l'échelle communale à partir de l'exemple de la vallée de Saint-Guérin, le Conseil autorise à l'unanimité M. le Maire à signer cette convention, étant précisé que le coût de l'étude, réalisée par les étudiants du MASTER 2 Géographie et Aménagement de la Montagne, s'élève à 4 500 €.

La démarche se déroulera sur 1 année et couvrira donc plusieurs saisons : elle débutera en octobre 2026 par un EDUC Tour à Beaufort.

Délibération des tarifs du ski nordique pour la saison 2026 2027

Le Conseil valide les tarifs applicables à la pratique du ski nordique pour l'hiver 2026/2027, tarifs proposés par le Conseil d'Administration de la SEMAB.

Avenant à la convention avec la SARL vinaigrette pour la zone de loisirs de Marcôt

Le Conseil valide à l'unanimité l'avenant à la convention à intervenir avec la SARL vinaigrette, exploitant la zone de loisirs de Marcôt, avenant portant sur la durée de la convention, rallongée de 3 ans, pour tenir compte des investissements réalisés par la SARL, non prévus à l'origine du contrat (de l'ordre de 20 000 €). Le nouveau contrat se terminera donc à la fin de l'été 2033.

Les élus sont également informés du fait que suite à une chute d'arbres, des jeux ont été endommagés et qu'une déclaration de sinistre a été engagée par la collectivité auprès de l'assurance.

Déclarations d'intention d'aliéner

Le Conseil municipal prend connaissance de 2 dossiers de vente immobilières et décide de ne pas exercer son droit de préemption.

Convention avec l'Association d'Animation du Beaufortain pour le projet d'habitat inclusif « EPICEA »

Ce dossier sera traité lors de la réunion du Conseil Municipal du 3 Août 2026.

Validation d'un avenant au marché du réseau de chauffage

Le Conseil prend connaissance des raisons techniques pour lesquelles il est nécessaire de valider un avenant au marché de travaux de conception réalisation du réseau de chaleur urbain avec le groupement IDEX, titulaire du marché.

Les études d'extension réalisées pour le raccordement de nouveaux abonnés se sont en effet faites à partir des plans de recollement des réseaux.

Le réseau principal est en acier mais certaines branches sont en tube souple. Les différents plans de recollement ne faisaient pas apparaître les différents types de réseaux.

Pour raccorder les deux hôtels de Beaufort, l'extension était prévue par la rue Georges Long, à partir du réseau inscrit sur plan en DN 80. Cependant, en réalité, étant en PER, le DN du réseau indiqué est le diamètre extérieur et non intérieur (ce qui aurait été le cas s'il avait été en acier).

Le diamètre réel du réseau n'est donc pas suffisant pour réaliser cette extension vers les deux hôtels et l'église (plus une réserve de puissance pour aller raccorder ultérieurement l'office de tourisme et une ou deux maisons).

Aussi, il est nécessaire de reprendre le réseau rue G. Long sur 120 ml environ, ce qui occasionne un coût supplémentaire auquel il convient de déduire des dépenses réalisées en optimisant le projet, générant ainsi un avenant d'un montant de 131 971,77 € HT (+ 6.38 % du montant initial du marché), portant ce dernier à 2 201 768,77 €.

Le Conseil valide à l'unanimité, après débat, cet avenant et autorise M. le Maire à le signer.

Validation d'avenants aux marchés de travaux pour la ferme de la Cayère

Le Conseil prend connaissance de la proposition d'avenant faisant suite aux opérations préalables aux réceptions des marchés, avenant global de réduction des coûts d'un montant de 20 073,46 € HT ramenant le marché à 1 641 493,28 €.

M. le Maire est autorisé à signer les avenants avec les titulaires des lots concernés (1, 5, 6, 8, 9 et 11).

Les travaux de scénographie seront réalisés à partir de septembre 2026 et la passerelle d'accès au site depuis la salle polyvalente ainsi que le cheminement piéton seront également réalisés à l'automne (marché de terrassement, génie civil, VRD attribué à l'entreprise CPV au montant de 25 557 € HT, marché de la passerelle piétonne attribué à l'entreprise ECMM au prix de 47 950 € HT).

Validation du marché d'approvisionnement en bois de la chaufferie communale

Après avoir pris connaissance du rapport d'analyse des offres pour la fourniture de bois déchiqueté pour alimenter le réseau de chaleur urbain de Beaufort, le Conseil autorise (1 abstention) M le Maire à signer le marché avec l'entreprise BESSON TRAVAUX FORESTIERS.

Il est rappelé que le volume attendu est de 1 500 Tonnes et qu'au regard de ce volume et des volumes susceptibles d'être issus de la forêt communale, l'offre prévoit un apport de bois complémentaire via un sous-traitant (Savoie Pan).

Cette déclaration de sous traitance sera établie dans le cadre de la mise au point du marché.

Par ailleurs, à l'initiative de la Commission environnement, une réflexion s'engage avec les entreprises locales de seconde transformation du bois afin d'envisager l'utilisation en chaufferie de leurs déchets de bois.

Glissement des lles : approbation de la convention avec le SMBVA pour 2026

Le Conseil approuve (1 abstention) la convention financière à intervenir avec le SMBVA, le Département et EDF relative à la gestion sédimentaire de l'espace de régulation du torrent du Bersend (curage et évacuation des matériaux issus du glissement des lles). La participation financière de la commune s'élève à 40 932 €, le montant des travaux s'élevant à 283 000 € (pour l'année 2026).

Les études relatives à l'aménagement de cet espace et aux actions à engager à l'amont sont en cours de réalisation et réalisées par le RTM.

Décisions modificatives budgétaires

Le conseil valide à l'unanimité les décisions modificatives budgétaires suivantes

Budget chauffage

Opération	Dépenses	Recettes
Extension du réseau de chauffage et changement de chaudière – avenant n°1	150 000 €	150 000 € (recours à un prêt complémentaire)

Budget général

OPERATION	DEPENSES	RECETTES
Participation complémentaire au budget de la garderie	25 000 €	
Participation financière « pasto guides » OT	16 000 €	7 000 €
Charges d'énergie	-34 000 €	
	7 000 €	7 000 €
OPERATION	DEPENSES	RECETTES
Subvention DSIL CAYERE (Etat)		45 500 €
Travaux CAYERE	45 500 €	
	45 500 €	45 500 €

Modification de poste personnel communal (suite réussite examen professionnel)

Le conseil valide à l'unanimité la création d'un poste d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe à temps complet, suite à la réussite de l'agent comptable à un examen professionnel.

Délibération relative aux gratifications des stagiaires

Le conseil valide à l'unanimité la décision de prévoir une indemnité mensuelle de 500 € pour les étudiants de l'enseignement supérieur accueillis au sein de la collectivité pour effectuer un stage dans le cadre de leur cursus de formation.

Vidéo surveillance : autorisation pour la consultation directe par la gendarmerie

Le Conseil autorise les services de la gendarmerie à visionner à distance les images issues de la vidéo surveillance, suite aux réquisitions, évitant ainsi de mobiliser le personnel municipal ou les élus en charge de cette mission. M le Maire est autorisé à engager les démarches nécessaires.

Approbation du règlement intérieur du Conseil Municipal

Après avoir pris connaissance du projet de règlement intérieur du Conseil Municipal qui doit être approuvé dans les 6 mois qui suivent l'installation du Conseil, et suite à une question relative à l'article 25 du règlement à laquelle il est nécessaire d'apporter des précisions, la validation du règlement est reportée à la séance du lundi 3 aout 2026.

QUESTIONS DIVERSES

Communauté d'Agglomération Arlysère (Mme Annick CRESSENS, Vice-Présidente)

- information sur les échanges intervenus lors de la réunion de la conférence des Maires avec précisions données sur le schéma de gouvernance, l'installation de groupes projets pour travailler sur un sujet de façon approfondie. Les dossiers relatifs à la révision du SCOT et au Plan climat seront réalisés concomitamment
- Le PLH (Plan local de l'Habitat) est en cours de révision et son contenu contribuera à alimenter le SCOT,
- les décisions des communes membres d'Arlysère agglomération au sujet du transfert de la compétence PLU à Arlysère devront intervenir entre le 01/04/2027 et le 30/06/2027. Le transfert de compétence n'aura pas lieu si au moins 25 % des communes représentant au moins 20 % de la population s'y opposent.
- le dossier de création d'un cinéma sur Albertville sera travaillé en groupe projet
- la réalisation d'un audit financier a été sollicitée
- les projets de renouvellement de la DSP relative à la mobilité et de construction d'un méthaniseur à la Station d'épuration de Gilly sont en cours de réflexion

Informations de Mme La Conseillère Départementale

- une journée d'information pour les élus est prévue au Phare de Chambéry le 5 novembre 2026 : elle leur permettra notamment de découvrir les aides et accompagnement du Département
- les subventions auprès du Département sont désormais à solliciter via une plateforme dédiée

Informations de Mme La Conseillère Régionale

- bilan très positif et échanges constructifs à Hauteluce lors de la journée en alpage en présence des vice-présidents délégués à l'agriculture et à l'environnement et à l'écologie positive de la Région Auvergne Rhône Alpes
- la Région est partenaire financier de la Pierra Menta été tout comme de l'Ultra Tour du Beaufortain,

Informations de M le Maire

- au nom du Conseil municipal, M le Maire souhaite une bonne retraite à M Patrice CHESNEL, directeur de l'école de Beaufort depuis 24 ans, remplacé par Mme Carine DENELE, actuelle directrice de l'école d'Arêches,
- une réunion d'information au sujet de la ZAC du Planay et du dossier de la Clé des cimes, pour tous les élus, est prévue le mardi 28 juillet 2026 (en présence des collaborateurs de la SAS)
- la présentation du projet de contournement d'Arêches établi en 2018 sera proposée à l'ensemble des élus le lundi 3 août 2026
- le Conseil d'Administration de la SEMAB s'est réuni ce jour pour faire notamment le point sur les perspectives de l'hiver à venir

Comptes rendus des commissions

Travaux

Fin des travaux de sécurisation de la montée de la rochette,

Réfection des cours de tennis : retard sur la fin de chantier et ouverture des tennis le 7 juillet (inauguration en septembre)

Pont du Mirantin : les tests à l'arrachage des clous sont concluants. Le chantier sera arrêté début août pour 3 semaines et un avenant est à suivre s'agissant des ancrages

Voirie et marquage : les travaux sont en cours, une seconde campagne est prévue fin août

Tourisme commerce artisanat

Le programme du Salon du goût 2026 est en co-construction entre l'Office de Tourisme et la coopérative

L'assemblée générale constitutive de l'association « l'outils en main » est fixée au 31 juillet à 18H

L'accueil du territoire pour l'évènement de l'industrie et de la distribution du sport à Marcot « Bim Bam Boom » a été très apprécié,

Culture patrimoine

Structuration en cours des différentes conventions à intervenir sur les événements culturels, Travail en cours également sur les sujets de dons avec les musées de Savoie (formation à suivre en fin d'année)

Adhésion à suivre au réseau des musées de SAVOIE

Montage de l'exposition à Méruillet (sujet des galeries)

Mise en place d'un événement sur l'arc alpin avec ateliers scientifiques, contact avec l'espace Mont BLANC en lien avec Hauteluce et Bourg Saint Maurice,

Communication, créer du lien

La 3eme feuille d'information du mandat est en cours de préparation avec focus sur la commission vie locale.

Urbanisme

Toujours de nombreux rendez-vous avec les pétitionnaires lors des réunions hebdomadaires, tout comme des points sur le terrain

La commission du 23 juillet sera l'occasion de balayer les actions Flocon vert

Une réunion plénière de la commission urbanisme sera organisée en septembre pour traiter les sujets de fond

Une réflexion est en cours pour une modification du PLU destinée à réserver des secteurs à de l'habitat principal

Environnement RSO

Réunion sur la question de l'énergie dans les bâtiments communaux le 23 juillet 2026

Réunion à suivre dans l'automne sur le sujet de la forêt privée (avec Arlysère et le CRPF notamment)

Politique d'achats durables : travail à suivre en lien avec les services et la Commission d'Appel d'Offres,

Le prochain Comité de pilotage FLOCON VERT est prévu le mercredi 16 septembre 2026 (mise à jour des actions)

Bilan favorable de la sortie terrain avec les agents de l'ONF (avec notamment un point sur le recours au mécénat pour les plantations),

Le Président de la commission a participé à la journée aux Arcs relative aux démarches paysagères dans les aménagements des stations de ski et de montagne

Des réunions avec SEA au sujet des chiens de protection sont prévues
Visite des scieries réunies (Mme BLANC DEROO) : des rencontres avec l'association des communes forestières sont à suivre
Mme Gisèle MOLLIET évoque le sujet du sentier de l'Adret vers « le Stu » dont la mise en œuvre semble stoppée

Vie locale

La date du Forum des associations reste à définir

Le 1^{er} Comité de pilotage de la Cayère est prévu le jeudi 16 juillet 2026

Les élues ont pu visiter la garderie du chat Botté à Peisey (fonctionnement équivalent à celui des petites frimousses) avec des pistes intéressantes à réfléchir s'agissant du fonctionnement

Une réunion au sujet de la garderie avec les services de la CAF, de la PMI et d'Arlysère est prévue mardi 8 juillet 2026

Le Maire,



**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL AURA LIEU LE LUNDI 3 AOUT
2026**